

Tableau 21 : Indice de risque (substances à effets cancérigènes) - Plaine - État actuel - Population environnante

Substance d'intérêt	Inhalation		Ingestion		Contact cutané ¹		Indice de risque ² $e = [(a \times b) + (c \times d)] / 1E^{-06}$
	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
Benzo(a)pyrène	3,9E+00	7,9E-11	1,2E+01	4,2E-07	aucun	2,8E-12	5,00
Benzo(b)fluoranthène	3,9E-01	2,8E-10	1,2E+00	5,6E-07	aucun	1,2E-11	0,68
Dibenzo(a,h)anthracène	4,2E+00	1,5E-10	4,1E+00	1,3E-07	aucun	2,0E-12	0,53
Métaux et inorganiques							
Arsenic	1,5E+01	2,1E-09	1,5E+00	9,3E-07	aucun	1,3E-13	1,42
Chrome (VI)	4,2E+01	5,3E-10	aucun	2,1E-07	aucun	1,5E-14	0,02
Plomb	4,2E-02	3,7E-09	8,5E-03	2,4E-05	aucun	1,6E-13	0,20

Notes

1 : La dose moyenne à vie pour le contact cutané correspond à une dose absorbée et n'est pas considérée pour la caractérisation du risque.

2 : L'indice de risque est basé sur un risque acceptable de 1E-06.